

Monsieur le Maire est autorisé à signer l'annexe 1 correspondant au choix des missions réalisées par le CDG69 et les nouvelles conventions spécifiques.

4- Rapports des commissions communales :

Culture et patrimoine

Mme Francine KHEMDOUDI annonce qu'à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, l'église Saint Germain sera ouverte au public de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, avec visite commentée par M. Vanier, à 10h00 et 15h00 les 21 et 22 septembre 2024.

Dépliant Culturel : L'élaboration de ce document qui a déjà été évoqué au sein de la commission et du conseil, est presque finalisé. Il s'agit d'un travail réalisé par la commune en collaboration avec la Paroisse dans le cadre des Etats Généraux du patrimoine religieux : projet national, initié en 2023 visant à promouvoir le patrimoine religieux.

La finalisation et l'édition de ce dépliant représente un certain coût. Le comité de pilotage demande une participation de 450€ à chacune des 17 communes de la paroisse Sainte Marie des Vignes. Cette somme comprend l'édition de 1 800 exemplaires de ce dépliant qui sera mis à disposition des visiteurs dans différents lieux : office de tourisme, église, mairie, gîtes...

Le Conseil, après délibération accepte de verser la somme demandée (délibération n°2024-15).

M. Arnaud-Coffin fait remarquer que ce document est incomplet. Il lui est répondu que le modèle du dépliant imposé ne permet pas d'intégrer tous les détails.

Visites guidées du village : 8 personnes ont participé à la dernière visite du 31 août. Un bilan sera fait prochainement avec les propriétaires du Manoir d'Epeisse et la guide.

Urbanisme : Madame Amélie RATIGNIER informe le Conseil des dossiers suivants :

Déclarations préalables accordées ou en cours d'instruction pour

- *La réduction de la longueur d'un mur d'enceinte : 76, Impasse du Puits*
- *La création d'une piscine : 67, Impasse du Maillet*
- *Un abri de jardin : 90, Montée Saint Claude*
- *Un abri voiture : 817, Route de la Cime de Cogny*
- *La pose d'un hangar agricole : 22, Impasse du Ricottier*

Voirie et domaine public, travaux et sécurité : Monsieur Michel MORIN présente les travaux réalisés et commente les photos concernant :

- *Ambroisie « Impasse du Duchamp »*
- *Nettoyage toiture lavoir du Bourg*
- *Pyrale du Buis*
- *Réfection cabinet médical*
- *Installation station réparation vélos par la communauté d'agglomération*

Communication : M. Alain BETANT informe l'assemblée des modifications des dates de préparation et distribution du Fil Infos.

5- Informations diverses :

5-1 : SYTRAL Mobilités : M. le Maire informe le Conseil des offres de transport desservant la commune. Afin de proposer une offre de transport accessible pour tous, des adaptations ont été mises en œuvre (nouveaux arrêts, zones élargies ...) pour le service de transport à la demande « Résalib ». Toutes les informations sont indiquées dans des dépliants mis à la disposition du public en mairie ou sur le site <https://www.buslibellule.fr>

5-2 : Compagnie de gendarmerie départementale de Villefranche : M. le Maire donne connaissance d'un courrier de M. le Commandant informant les élus du nouveau dispositif à compter du 1^{er} septembre 2024. En effet, l'accueil pour recueillir les plaintes ou pour toute autre démarche administrative ne se fera plus dans les locaux de la caserne mais dans les mairies de trois communes de sa circonscription, selon les modalités suivantes :

- Lundi de 8h30 à 11h30 à la mairie de Lachenas
- Jeudi de 8h30 à 11h30 à la mairie de Le Perréon
- Vendredi de 8h30 à 11h30 à la mairie de Blacé

Les usagers ont également la possibilité de prendre rendez-vous par téléphone au 04.74.65.26.00 ou sur internet via le site www.service-public.fr

Le chargé d'accueil se rendra au domicile de la personnes, sur son lieu de travail, dans des locaux de gendarmerie ou tout autre lieu qui aura été convenu par avance.

5-3 : Incivilités :

- Conteneur à vêtements « LE RELAIS » : la serrure a une nouvelle fois été endommagée et les sacs de vêtements ont été déversés à côté. Contact a été pris avec le Relais de Bourgogne qui collecte et valorise les textiles.
- Grillage du tennis : le grillage du terrain de tennis a été de nouveau sectionné. Cela est d'autant plus déplorable sachant que la cotisation annuelle est peu élevée.

5-4 : Location/gérance du Bar : Suite à la parution d'une nouvelle annonce pour la recherche d'un(e) gérant(e), 3 candidatures ont été reçues en mairie. Les entretiens auront lieu le 11 septembre 2024.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'un courrier de la Direction Régionale des Douanes et Droits indirects indiquant que le débit de tabac a été fermé provisoirement le temps de retrouver un repreneur.

5-5 : Travaux sur réseau eau potable : Afin de rénover le réseau de distribution d'eau potable, la Communauté d'Agglomération Villefranche-Beaujolais-Saône engage des travaux : Chemin du Morgon, Chemin du Chavanon, hameau « La Varenne », Route de la Varenne et hameau « Le Venet » à VILLE-SUR-JARNIOUX et COGNY. Des courriers ont été distribués dans les boîtes aux lettres des résidents de ces hameaux. Les travaux ont débuté le 2 septembre pour une durée totale estimée de 4 mois pour l'ensemble des travaux. Durant ces travaux, la circulation sera adaptée, un arrêté de circulation a été pris pour interdire la circulation entre Cogny et Ville-sur-Jarnioux.

5-6 : Rentrée scolaire :

99 enfants ont fait leur rentrée à l'école répartis dans 4 classes. Dans son mot d'accueil, Monsieur le Maire a expliqué ou rappelé aux parents le mode de gestion des services périscolaires. Il a particulièrement attiré leur attention sur le respect des dates d'inscription et de règlements des factures afin que la secrétaire en charge de ce service ne soit obligée de relancer les parents régulièrement. Il a insisté également sur la date butoir de paiement qui doit absolument être respectée, sinon c'est tout le fonctionnement du service qui est pénalisé (inscriptions pour la

période suivante, facturation, approvisionnement pour la préparation des repas). Le règlement remis aux parents reprend ces informations et la signature de celui-ci implique l'engagement de la famille. Monsieur le Maire demande aux familles de respecter ces dispositions pour le bon fonctionnement des services périscolaires.

5-7 : Locaux à louer :

- Local commercial disponible au-dessus du local Boules : un projet de co-working est en cours d'étude.
- Local commercial disponible place du 8 Mai : Pour tout renseignement prendre contact auprès de la mairie
- Logements d'habitation : des travaux sont en cours dans deux appartements situés dans le bâtiment du caveau pour être ensuite remis à la location.

6 – Questions diverses :

Monsieur Monnet demande la parole pour exprimer son regret suite à l'encart mis dans le Fil Infos à propos des conteneurs restant sur la voie publique. Il constate que malheureusement les administrés ne respectent pas mieux l'obligation de rentrer les bacs à ordures ménagères au plus vite après le passage des équipes de collecte.

Il rappelle également les problèmes de stationnement récurrent, Route des Meules. M. le Maire lui répond que des courriers ont été déposés dans les boîtes aux lettres des riverains.

La séance est levée à 21h15

**PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL: MARDIS 8 OCTOBRE -
12 NOVEMBRE ET 10 DECEMBRE 2024 A 19H30**

